



Transport

NO_MA_D : Réseau de mobilité normand - Département de la Manche

Manche

| CONTACT

NO_MA_D : Réseau de mobilité normand - Département de la Manche

98 Route de Candol CS94459

50009 Saint-Lô Cedex

Tél. : 02 22 55 00 10

E-mail : nomad-car50@normandie.fr

Site web : <https://www.normandie.fr/manche-lignes-regulieres>

| DESCRIPTIF

Missions

La Région Normandie crée NO_MA_D , le nouveau réseau de mobilité normand qui réunit tous les transports régionaux non urbains et scolaires : trains, cars, transports à la demande et co-voiturage.

Activités

- LES FICHES HORAIRES DES LIGNES RÉGULIÈRES
- LIGNES DE SUBSTITUTION
- NAVETTES VERS LIGNES RÉGULIÈRES
- TRANSPORT DE PROXIMITÉ

Adaptations proposées

LIGNES DE SUBSTITUTION

Ce service, effectué en véhicule aménagé, est ouvert à toutes personnes en fauteuil roulant, sur les lignes desservies, sans condition ni d'âge ni de ressources.

Fonctionnement : La prise en charge et la dépose de l'usager se fait au point d'arrêt de la ligne NOMAD. Les horaires de prise en charge sont identiques à ceux proposés sur la ligne concernée.

Amplitude horaire : Il suffit d'appeler de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h30, du lundi au vendredi. Attention, dernier délai pour réserver : la veille du déplacement avant 16h (ou le vendredi soir pour un trajet le lundi), dans la limite des places disponibles.

Périmètre géographique : Département de la Manche (selon les lignes)

Tarif : Billet à l'unité : 2,30€ quel que soit le trajet (navette et/ou ligne express).
Correspondance possible avec le même titre pendant 1 heure

Adaptations possibles :

Accueille la personne : dans son fauteuil roulant manuel électrique

- Ligne de substitution de la ligne 1 – Saint-Lô <-> Cherbourg-en-Cotentin
- Ligne de substitution de la ligne 2 – Granville <-> Saint-Lô
- Ligne de substitution de la ligne 3 – Avranches <-> Saint Lô
- Ligne de substitution de la ligne 9 – Valognes <-> Coutances
- Ligne de substitution de la ligne 10 – Portbail <-> Cherbourg-en-Cotentin
- Ligne de substitution de la ligne 11 – Portbail <-> Valognes
- Ligne de substitution de la ligne 12 – Barfleur <-> Cherbourg-en-Cotentin
- Ligne de substitution de la ligne 13 – Barfleur <-> Valognes

NAVETTES VERS LIGNES RÉGULIÈRES

Fonctionnement : La prise en charge se fait à la mairie (à domicile pour les PMR) et le dépose au point d'arrêt de la ligne (ou en direct s'il n'y a pas de ligne). Les services se font du lundi au vendredi matin et soir selon des horaires et des points d'arrêt prédéfinis

TRANSPORT DE PROXIMITÉ

Fonctionnement : ce service de transport collectif permet de faciliter les déplacements des personnes en milieu rural. Le transport de proximité est un transport à la demande qui va chercher les personnes à leur domicile et les emmène selon un jour, un horaire et un point d'arrêt prédéfinis.

Amplitude horaire pour réserver : Il suffit d'appeler de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h30, du lundi au vendredi. Attention, dernier délai pour réserver : la veille du déplacement avant 16h (ou le vendredi soir pour un trajet le lundi), dans la limite des places disponibles

Périmètre géographique : Département de la Manche (selon les secteurs)

Tarif : Billet à l'unité : 2,30 € quel que soit le trajet (navette et/ou ligne express).

Correspondance possible avec le même titre pendant une heure.

Adaptations possibles :

accueille la personne : dans son fauteuil roulant manuel électrique (selon les services) accompagnement de porte à point d'arrêt

- CC Côte Ouest Centre Manche (La Haye du Puits)
- CC Côte Ouest Centre Manche (Lessay)
- CC Côte Ouest Centre Manche (Sèves Taute)
- CC Coutances Mer et Bocage (Montmartin sur Mer)
- CC Granville Terre et Mer
- Villedieu Intercom

En raison de la période compliquée traversée avec le COVID-19, la mise en place des nouveaux marchés TAD sont reportés à la rentrée, au lieu du 5/07

| INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Modalités de prise de RDV

- Téléphone

Jours d'ouverture

- Lundi
- Mardi
- Mercredi
- Jeudi
- Vendredi

Aire d'intervention

- Manche

Dernière mise à jour le 22 juin 2020

Lien de la fiche sur le site RSVA :

https://rsva.fr/acteurs/no_ma_d-reseau-de-mobilite-normand-departement-de-la-manche/